



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rouen le, 29 janvier 2009

Nicole Théréne
Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional
d'Allemand

à

Madame, Monsieur le chef d'établissement
Mesdames, Messieurs
les enseignants d'allemand

Objet : Informations diverses

Rectorat

Inspection Pédagogique
Régionale

Dossier suivi par
Nicole Théréne
IA-IPR Allemand

Téléphone
02 32 08 91 23
02 32 08 91 20
Fax
02 32 08 91 24
Mél.

ia-ipr.secretariat@ac-rouen.fr

Chers collègues,

L'augmentation régulière du pourcentage d'élèves choisissant l'allemand dans notre académie qui est passé de 14,9% en 2008 pour le collège tout statut à 15,44% à la rentrée 2008) est une source de satisfaction dans un contexte qui exige de chacun d'entre nous, y compris de vos chefs d'établissement, une grande énergie.

Un très grand nombre d'entre vous ont mis en place autour du **22 janvier** des actions de promotion de notre discipline. Un courrier de ma collègue DAREIC vous est parvenu en novembre vous demandant de renseigner une fiche action et de la lui faire parvenir pour le 6 Février. Que vos actions soient modestes ou de grande envergure, qu'elles impliquent l'allemand seul ou d'autres disciplines, il est important que votre investissement et celui de votre établissement soient connus au niveau académique et au niveau national car chaque académie transmettra un bilan de ces actions au ministère.

Les contacts pour le **Deutschmobil** dont les passages dans le premier degré et second degré sont organisés au niveau départemental, sont les suivants :

- Inspection Académique de la Seine-Maritime
Jacques-Manuel Mounier
Chef du bureau DESCO C 02 32 08 98 93
- Inspection académique de l'Eure
Madame Dumont
Conseillère pédagogique 02 32 29 64 65

Des améliorations ont été apportées dans le recrutement des **sections européennes**. Vous avez les uns et les autres informés les collègues, les élèves et leurs familles. Vos collègues de DNL vous ont aidé à dédramatiser auprès des élèves de collège l'enseignement d'histoire-géographie, de mathématiques et vos chefs d'établissement vous ont apporté un soutien précieux. Ne relâchez pas vos efforts. N'oubliez pas de mentionner la jeune section européenne allemand au lycée hôtelier de Jules Lescene au Havre, une section qui offre à nos élèves de réelles perspectives professionnelles.

Autre point évoqué l'an passé : il faut que les lycées soient informés de l'arrivée d'élèves de **section bilangue** en seconde. D'une part les lycées doivent pouvoir identifier ces élèves, les dossiers de l'inspection académique ne le permettent pas. D'autre part il faut les inciter à prévoir pour ces élèves un accueil qui tienne compte de leur cursus.

.../...

Enfin j'ai été déçue du nombre de professeurs qui se sont inscrits à l'action de formation concernant **le DNB** : environ une cinquantaine. Pour les autres je peux penser que les informations se feront à l'intérieur des équipes inter-langues des établissements. Il leur sera possible, j'espère, de contacter en outre ceux qui travailleront avec Madame Pasquier au mois de mars. Je les exhorte de plus à s'inscrire l'an prochain à l'action de formation traitant du même sujet. Tous les professeurs de collège doivent avoir le souci de s'initier à ces formes nouvelles d'évaluation adossées au Cadre européen commun de référence.

Permettez-moi, pour conclure, de vous conseiller l'écoute sur le Portail toutes langues du site académique de la **conférence** qu'a tenue Monsieur GOULLIER, notre inspecteur général, au colloque qui a eu lieu à Rouen le 22 octobre 2008 sur le CECRL « *Cohérence, perspectives et interrogations* », colloque auquel beaucoup d'entre vous ont participé ou assisté.

<http://langues.ac-rouen.fr/colloque/videos.html>

Je vous souhaite beaucoup d'énergie et de courage !

Cordialement

Annexe : fiche action